

Des images choc sur les paquets ce mercredi

Des visuels de poumons noircis ou de dents manquantes vont être y être apposés pour dissuader les fumeurs.

Certains doutent déjà de l'efficacité de l'opération. **A compter de ce mercredi 20 avril, les distributeurs ont l'obligation d'apposer des photos choc sur les paquets de cigarettes vendus en France.** La mise en place complète de la mesure devrait cependant n'être effective que dans quelques jours : les buralistes sont autorisés à écouler leur stock.

Ces derniers auront d'ailleurs eu gain de cause face aux ssociations anti-tabac : **les photos ne figureront pas sur le recto mais le verso du paquet et occupera 40% de la surface.**

Si l'efficacité de ces images est largement discutée, l'Organisation mondiale de la santé affirme qu'elles ont permis de faire baisser le nombre de fumeurs en évitant à beaucoup d'enfants de commencer.